



## Compte rendu de la réunion du Bureau du 21 septembre 2018

---

### **Étaient présents ou représentés :**

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire  
M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine  
*M. Benoit BITEAU*  
M. Pascal DUFORESTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime  
*Mme Catherine DESPREZ*  
M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental de la Vendée  
M. François BON  
M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes  
*M. Jean-Pierre SERVANT*  
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI  
M. Michel SIMON  
M. Jean-Claude RICHARD

Au titre des chambres d'agriculture  
M. Christian AIME

### **Étaient excusés :**

M. Bernard BELAUD, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Yann HELARY, M. Maxence DE RUGY, Mme Séverine VACHON, M. Marc THEBAULT

## **Approbation du procès-verbal de la réunion de Bureau du 6 juillet 2018**

Le procès-verbal de la réunion de Bureau du 6 juillet 2018 est adopté.

### **Moyens généraux**

#### ***Réflexion sur l'évolution des contributions statutaires : retour des rencontres avec les EPCI***

Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de la cotisation des Communautés de communes au PNR, Jean-Claude RICHARD rapporte que la majorité des EPCI a été rencontrée.

Il informe les membres du Bureau que 3 hypothèses d'évolution ont été présentées :

- une cotisation à 0,50 € par habitant concerné par le Parc,
- une cotisation à 0,75 € par habitant,
- une cotisation à 1 € par habitant au lieu des 1 € forfaitaire actuellement.

Le principe d'équivalence entre le coût par habitant pour les communes et le coût par habitant pour les EPCI a également été soumis.

Cette évolution a reçu un accueil plutôt favorable.

Il s'agira de poursuivre la réflexion.

Jean-Claude RICHARD souhaite que ce point fasse l'objet d'un échange au prochain Bureau sur la base d'une évolution à 0,75 € par habitant et ce en vue d'une modification future des statuts en ce sens.

#### ***Demande du Crédit agricole d'installation d'un distributeur automatique***

L'hôtel-restaurant Le Central souhaite s'agrandir.

Il a fait état de son souhait de récupérer l'espace occupé aujourd'hui par le distributeur automatique de billets (DAB) du Crédit Agricole.

Monsieur Michel SIMON souhaite que l'emplacement du distributeur reste autour de la place pour des questions de sécurité et d'accessibilité.

Le PNR a proposé de libérer une partie de la salle des stagiaires du Parc et ainsi y permettre l'aménagement du DAB.

Il est proposé d'autoriser le Président à engager les négociations avec le Crédit Agricole, afin qu'il prenne en charge la totalité des travaux ainsi que le paiement d'un loyer, ou bien la participation aux travaux qui doivent être réalisés dans le bâtiment en cours de réhabilitation par le PNR, en lieu et place du site actuel.

#### ***Programme d'actions 2019***

La trame de programme d'actions 2019 a été présentée.

Celui-ci doit encore être affiné.

Une réunion technique en ce sens entre les financeurs (Régions, Départements et État) est organisée prochainement.

Puis une Commission finances se tiendra le 5 octobre afin d'en débattre. La problématique de la fin des financements du PITE et du soutien de l'État seront également traités.

Le programme d'actions sera soumis à délibération lors de l'Assemblée générale du 26 octobre.

Il est par ailleurs convenu que le Parc sollicite officiellement le Préfet coordinateur afin que le SGAR puisse être désigné comme service unique instructeur des demandes de financements auprès de l'État et ce, afin de garantir la cohérence et la mobilisation de l'ensemble des fonds.

#### ***Calendrier des instances***

Prochains Bureau et Assemblée générale le 26 octobre 2018.

## **Agriculture – Environnement**

### ***Convention CREN***

Il est proposé d'autoriser le Président à signer une convention de partenariat avec les deux CREN (Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine)

### ***Visite site RAMSAR***

Une présentation de la visite prévue les 22 et 23 novembre prochain au PNR Cap et Marais d'Opale dans le cadre de la labellisation Ramsar a été faite.

Il a été demandé aux membres du Bureau d'indiquer s'ils souhaitaient y participer.

## **Economie - Tourisme**

### ***Site de la Laiterie***

Retour sur la visite du 24 août.

Proposition d'autoriser le Président à signer un bail commercial dérogatoire de moins de trois ans avec Le Palais Gourmand pour le bâtiment de la chocolaterie.

### ***Visite de Maisons de sites***

Un calendrier a été présenté aux membres du Bureau afin de les informer des visites prévues des Maison du Parc de la Brenne, et Maison Ramsar du Parc afin de connaître leur fonctionnement.

Les membres du Bureau sont invités à y participer.

## **Questions diverses**

### ***Visite délégation Gâtine***

Une visite est organisée le 9 octobre, il est proposé aux membres du Bureau d'y participer.

### ***Point Festival Ménigoute***

Une information a été faite auprès des élus sur la participation du PNR au festival.

### ***Conférence APNE***

Une information a été faite auprès des membres du Bureau sur la tenue de la conférence qui s'est déroulée le 13 septembre.

### ***Audition CNPN***

Une information a été faite par le Président sur l'audition qui aura prochainement lieu.

### ***Point tourisme fluvial***

Un Comité de pilotage a lieu ce jour afin d'échanger quant à l'avancement de la démarche.

### ***Accès aux documents administratifs via site internet***

Il est proposé aux membres du Bureau de valider la mise en ligne sur le site du PNR des délibérations prises par le PNR.